

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
12584

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Subventions d'équipement pour 3 projets de prévention et de soins en santé mentale à l'hôpital Valvert, l'hôpital Montperrin et l'hôpital Edouard Toulouse.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est sollicité pour soutenir financièrement trois projets de prévention et de soins en santé mentale au sein des centres hospitaliers spécialisés (CHS) de notre territoire : Valvert, Montperrin et Edouard Toulouse.

- Le CHS Valvert prend en charge dans son pôle de psychiatrie infanto-juvénile, des enfants souffrant de pathologies psychiatriques sévères et de troubles envahissants du développement comme l'autisme.

Ces prises en charge requièrent des compétences humaines et professionnelles spécifiques pour lesquelles les équipes du CH Valvert sont reconnues au-delà de leur secteur d'intervention. En plus des moyens humains mobilisés, il est indispensable pour ces équipes, de disposer d'outils de soins adaptés à ces publics particuliers de par leur âge et leur pathologie.

Actuellement, l'hôpital de jour "Les Ecoutilles", structure extérieure à l'hôpital localisée à Aubagne, ne dispose pas de deux outils de soins pour les 38 enfants âgés de 18 mois à 12 ans qui y sont suivis : une pataugeoire et une aire de jeux. Ces outils permettent une prise en charge spécifique dans un environnement adapté pour aider ces jeunes enfants sur le chemin du soin et de la socialisation.

Ces deux projets ont un budget global de 35 000 € TTC, le CH Valvert sollicite le Département pour un accompagnement financier à hauteur de 28 000 €

Il est proposé d'octroyer au CH Valvert une subvention de 28 000 €, soit 80 % de la dépense subventionnable TTC pour ce projet.

- Le CHS Montperrin a pour projet la mise en place d'une unité parent-bébé (UPB) mobile qui permettra la prise en charge des femmes et des enfants en période de périnatalité. Cette équipe mobile est susceptible d'intervenir sur un vaste territoire du nord du Département lorsque des risques repérés peuvent dégrader la relation parent-enfant et l'accueil de l'enfant au sein de sa famille. Ce projet est porté par le CH Montperrin en lien très étroit avec le CH intercommunal Aix-Pertuis, le CH de Salon de Provence et l'agence régionale de santé (ARS PACA).

Ce projet bénéficiaire d'un appel à projet national s'est accompagné d'un financement de fonctionnement complété par le soutien de l'ARS PACA.

Néanmoins, à côté de ces financements qui ont permis d'assurer le recrutement des personnels dédiés à cette action, des investissements sont également indispensables pour un démarrage rapide dans de bonnes conditions. Le CH Montperrin souhaite ainsi acquérir des équipements matériels (matériel informatique, deux véhicules électriques dans le cadre de la transition écologique...) et de l'équipement mobilier pour les enfants (mobilier éducatif, jeux et matériel de psychomotricité...).

Le coût total de ces acquisitions s'élèverait à 59 360 € TTC (9 660 € d'équipement et 49 700 € d'achat de véhicules électriques hors location de batterie). Le CH Montperrin sollicite du Département une subvention pour l'aider dans la réalisation de ces achats.

Il est proposé d'octroyer au CH Montperrin une subvention de 47 000 € soit 80 % de la dépense subventionnable TTC.

- Le CH Edouard Toulouse, établissement public de santé mentale situé dans le 15ème arrondissement de Marseille, dispose de structures intra et extrahospitalières pour la prise en charge de patients adultes, adolescents et enfants.

Cet établissement est dans une situation financière ne permettant pas d'envisager facilement et sans soutien financier extérieur, les travaux nécessaires à sa rénovation. C'est pour cela que le CH Edouard Toulouse sollicite du Département une subvention pour la rénovation du centre d'activités thérapeutiques à temps partiel, le Club cafet, permettant la pratique d'activités thérapeutiques (dispositif « patient-serveur ») et offrant un service à tous, soignants et soignés, mais observant en cette période de crise le respect des gestes barrières.

Le Club cafet constitue un maillon essentiel du pôle de réhabilitation de l'hôpital. Sa rénovation a été engagée mais nécessite aujourd'hui une deuxième tranche de travaux à hauteur de 400 000 € TTC supplémentaires.

Ce projet permettra d'améliorer le parcours de réinsertion sociale qui reste un enjeu majeur des soins en santé mentale. Il fait écho aux compétences du Département en matière d'insertion.

Il est proposé d'octroyer au CH Edouard Toulouse une subvention à hauteur de 200 000 € soit 50 % de la subvention demandée TTC.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

